



LEX DEFENSE

CYCLE JURIDIQUE & RÉGLEMENTAIRE DE LA DÉFENSE

Contrôle export / IA / Financements / Marchés publics



**FORMATION
ONLINE**



Le centre d'excellence AERODS est un centre de recherche, de formation et d'expertise labélisé et financé par le ministère des Armées. Son but est d'analyser les contraintes pesant sur les acteurs, publics et privés, de la politique d'armement française dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial.

Dans un contexte de réarmement européen et de montée en charge sans précédent des entreprises de la BITD, ce cycle de formation vise à renforcer la maîtrise des enjeux juridiques, réglementaires et financiers indispensables pour saisir les opportunités et gérer les risques liés au contrôle export, aux financements, à l'IA et aux marchés publics de défense.

Mardi 23 juin 2026 17h à 20h

SESSION 1 Actualité contrôle export, sanctions et sécurité économique

- Dernières actualités des ITAR, EAR (ce point est susceptible d'être traité en anglais).
- BDU (2021/821) et MG (CIEEMG).
- IEF – derniers cas / proposition de loi de protection des intérêts stratégiques.
- Point sur les régimes de sanctions économiques et derniers contentieux.

Intervenants : Jan HOLTZHAUSSER, Avocat - Toulouse,
Shrutih TEWARI & Luciano RACCO - Cabinet d'avocat Greenberg-Taurig - NY USA

Mercredi 24 juin 2026 de 17h à 20h

SESSION 2 Outils français et européens de financement de la BITD / insights ESG, CSRD et taxonomie

- Definvest / Fonds innovation défense / BPI
- Invest EU / FEDEF / fonds SAFE / Defense equity facility
- Le projet France Munitions
- L'industrie de défense est-elle compatible avec l'ESG ?
- Reporting CSRD, RSE Défense, label DGA, règlement taxonomie appliquée aux industries de la défense

Intervenante : Sabine LOCHMANN - Cabinet Ascend - Paris

Mercredi 1er juillet 2026 de 17h à 20h

SESSION 3 Spécificités et actualités des marchés publics de la défense

- Faut-il changer la directive marchés de défense ?
- L'actualisation des LPM 2024-2030.
- Retour sur quelques spécificités des marchés de défense.
- Le cahier des clauses administratives communes (CAC) "armement".
- Les jurisprudences et la doctrine administrative en matière de marchés de la Défense.
- Le paquet Omnibus et les marchés de la Défense.

Intervenants : Gregory KALFLECHE Professeur des Universités, Université Toulouse Capitole
Carole CAYSSIALS, Avocate barreau de Toulouse


Mercredi 8 juillet 2026 de 17h à 20h


SESSION 4 IA défense et contrôle des exportations

- Pourquoi les technologies de l'IA questionnent les règles du contrôle export ?
- Les réglementations US et leurs impacts sur la BITD.
- L'application des réglementations UE et françaises.

Intervenants : Laurent GROSCLAUDE Maître de conférences, Université Toulouse Capitole
Olivier DORGANS, Avocat - Cabinet Stephenson Harwood - Paris

 **MODALITÉ**
100 % distanciel

 **DURÉE & PERIODE**
4 sessions de 17h à 20h
23 & 24 juin et les 1er & 8 juillet 2026

 **TARIFS**
1 session : 400 euros 3 sessions : 1000 euros
2 sessions : 700 euros 4 sessions : 1200 euros

→ **CONTACT :** Sarah Maurel - 05 61 12 86 07
formationscourtes.eedu@ut-capitole.fr

→ **INSCRIPTION :**
<https://bit.ly/lexdefense>

